18e ANNEE. N° 917 PARAIT LE SAMEDI 4 Octobre 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

EFFORTS MALADROITS

Du *Progrès Républicain :*

Le « bloc » est à la mode depuis quelque temps. Nous avons eu d'abord le bloc de la Révolution, inventé par M. Clémenceau, puis le bloc de la Défense républicaine. Il en est un dont on n'a pas encore parlé, c'est le bloc que toutes les libertés publiques forment entre elles. Elles sont, en effet, si bien enchevêtrées, qu'on ne peut toucher à l'une sans atteindre les autres. Voyez, par exemple, ce qui arrive à propos de la liberté d'enseignement : dès qu'on a tenté de la supprimer, on s'est aperçu qu'on allait entraîner dans la débâcle la liberté de conscience et la liberté du père de famille ; il n'est pas jusqu'à la liberté de la presse qui n'ait été un instant menacée. Les libertés forment, je le répète, un bloc parfaitement uni, et sur ce bloc a été fondée la République. C'est assez dire s'il est dangereux d'y porter la main pour en changer la nature et l'ordonnance. Une liberté qu'on déplace, et tout l'édifice est compromis.

Il n'est pas d'exemple qu'une liberté ait cédé devant un simple décret. Il y faut toujours employer la violence. M. Combes, pour entamer seulement la liberté d'enseignement, a dû mobiliser les gendarmes et l'armée. Et à quoi a-t-il abouti, s'il vous plaît ?

La nation entière a senti la douleur de l'arrachement. Et pour quel résultat ?

On nous annonce justement que la rentrée des classes vient de s'effectuer dans les écoles libres des frères et des sœurs du Finistère. Jamais les parents ne s'étaient montrés et empressés à y envoyer leurs enfants. Il y a cinq jours à peine que les sœurs de landerneau ont été expulsées ; dès hier, deux écoles privées ont été ouvertes pour recueillir la population enfantine qui fréquentait l'établissement congréganiste. Dans l'ardèche, mêmes procédés et même entrain. Il n'y aura pas, dans quinze jours, une seule école en France frappée par le décret de M. Combes qui ne soit remplacée par une école libre où le même enseignement sera donné aux mêmes enfants.

En sorte que le gouvernement aura agité le pays pendant plusieurs mois, excité à la révolte une partie de la population, arrêté net dans nos provinces et dans un grand nombre de nos départements un mouvement constant, régulier, de ralliement à la République, prolongé l'inquiètude dans le pays, retardé le relèvement des affaires et des finances qui en ont tant besoin, compromis, enfin, l'honneur du régime de liberté que nous défendons ; tout cela pour rien, moins que rien.

« La religion, dit le socialiste avisé qui dirige la revue le *Mouvement socialiste*, la religion tient à l'âme humaine par des liens mystérieux et puissants, que les efforts maladroits resserent au lieu de briser.

Les efforts maladroits du gouvernement vont, en effet, non seulement déterminer un réveil de l'esprit religieux, mais encore l'esprit clérical. Et voilà ce qui finit de nous affliger nous les républicains libéraux. Car nous ne répudions pas moins énergiquement les empiétements de la religion dans le domaine politique que ne le font les amis de M. Combes. Avec tous les penseurs et tous les hommes d'action qui ont fondé la République ou qui l'ont consolidée, nous sommes convaincus de la nécessité de cette distintion entre la religion et le cléricalisme.

M. Pelletan a tiré lui-même les conséquences des actes irréfléchis du ministère en déclarant la guerre à l-Eglise, c'est-à-dire à la religion. Si les républicains ne veulent pas faire de distinction entre les cléricaux et les catholiques, les catholiques n'hésiteront pas à porter la defense sur le terrain politique. Ils feront du cléricalisme pour de bon, comme en Belgique, où ils n'ont pas de Concordat.

Voilà ce que les Gambetta, les Spuller, les Carnot voulaient éviter à tout prix : et voilà à quoi auront abouti les sectaires aveugles de la Défense républicaine.

A bas la callotte ! s'écrient-ils. Nous voulons bien. Nous ne l'aimons pas plus que vous dans le sens que vous attachez à ce mot ; mais malheureux, vous la rendez sympathique en la tyrannisant si maladroitement, prolifique avec céla, car sans vous en douter, vous lui avez donné une occasion de croître et de multiplier, selon la parole de Dieu.

Quel moyen d'en sortir ? Il n'en est qu'un. Restituer la liberté de l'enseignement au bloc intangible des libertés publiques, et faire le départ absolu entre la religion et le cléricalisme. Les deux choses pourraient être assez bien définies par ces deux : la Croix, symbôle de sacrifice divin, et la *Croix* journal de propagande politique la Croix que les catholiques adorent et la *Croix* que les cléricaux achètent.

La confusien que vous avez cherché à établir ne nuit pas tant aux premiers qu'elle favorise les seconds.

Il ne suffit pas, enfin de crier : « A bas la callotte ! » Il faut l'abattre. Vous êtes en train de la réhabiliter.

L. L.

MORT D'ÉMILE ZOLA

Emile Zola, l'historien des *Rougon-Macquart*, vient de mourir de façon tragique et assez mystérieuse.

Revenu de la canmpagne dimanche soir assez tard M. et Mme E. Zola se couchèrent dans leur chambre après y avoir fait du feu ; le lendemain les domestiques inquiets du silence de leurs maîtres forcèrent la porte et les trouvèrent l'un mort, l'autre agonisant.

On se souvient de la retentissante incursion que l'auteur de *Lourdes* fit il y a quatre ans dans la politique.

L'auteur de « J'accuse » fut à cette époque condamné à un an de prison et 3,000 francs d'amende.

A la suite de cette condamnation, M. Zola qui avait en outre été rayé des contrôles de la Légion d'honneur, se réfugia pendant plusieurs mois à l'étranger, dans les environs de Londres.

22

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Deuxième partie

LA JEUNESSE DE MISS AGATHE

VII

— Oh ! oui méritée... je l'ai toujours entouré. Ce n'est pas nuire au respect que nous lui devons d'ajouter que comme tous les hommes...

— Il avait ses faiblesses...

— Justement. Peut-être faut-il ranger parmi ces faiblesses... Mais à quoi bon prendre tant de circonlocutions mes forces s'épuisent.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

— Ma bonne mère repose-toi. De quoi s'agit-il ? D'un intérêt matériel ? Que m'importe.

— Si ma chère fille, importe, il peut importer, pour toi, pour ta sœur. Je me reprocherais comme un crime de céler les espérances que le pauvre cher homme avait bassées.. Mais nous voilà encore retombés dans les mots vagues. Voici ce dont il s'agit.

Et la malade, haletante, épuisée, mais en pleine possession de son esprit, raconta ce qu'elle savait du pli mystérieux. Oh ! c'était peu de chose en vérité, mais qui pouvait affirmer que derrière ce peu de chose il ne cachait pas une réalité avantageuse ?

Tout ce qu'elle savait, c'est que son mari lui avait dit «tant que nous vivront nos enfant ne manqueront de rien. Peut-être après nous, en sera-t-il autrement et Dieu seul sait le nombre de jours qui réserve. En tout cas, dans cette envelloppe, il y a de quoi, avec l'intelligence et de la volonté, se faire peut-être une fortune.»

Et il avait expliqué de façon un peu sibylline qu'il y avait intérêt à ne jamais se défaire du prie-Dieu qui ornait l'un des coins de son cabinet de travail, un vieux meuble de certaine valeur artistique acheté jadis dans quelque vente.

La mère avait cru comprendre, elle soupçonnait, mais sans certitude aucune, — une simple hypothèse — qu'il s'agissait d'une invention quelconque, peut être realisée sous la forme d'un instrument.

Quelle était la valeur de l'invention et des espérances l'auteur, au cas où la supposition seraient vraie ? Qu'importerait ! L'essentiel était de respecter le vœu du défunt.

Et ce que la courageuse mère savait ou devinait, par un rapprochement d'idées qui ne manquait pas de logique c'est que l'horloger avait toujours regretté de n'avoir pas eu d'enfant mâle, Seulement ceci, elle le cacha à ses interlocuteurs.

La malade demanda qu'Adolphine fût amenée, elle fit à la nouvelle venue les recommandations que lui suggérèrent sa prudence et sa raison, les caresses, que lui inspira son amour maternel aussi profond qu'il pouvait paraître froid, et après de nouvelles paroles aftueuses aux assistants, épuisée, demanda à se reposer.

Le mal fit des progrès rapides. Le soir même, elle perdit presque entièrement l'usage de la parole Quant elle pouvait articuler quelques mots, Agathe entendais surtout revenir ces paroles : » Pauvre enfant.. Pauvre Adolphine... Agathe est là... » Un moment, où l'intelligence était presque inerte, la malade dit encore : « Ne te marie qu'avec un homme qui t'aimea pour toi ; jeune ou vieux, peu importe. »

Louis des Iles.

(*Asuivre*)

© VILLE DE SISTERON

Durant les dernières années de la vie, M. Zola s'était retiré de la politique dans laquelle son intervention avait été si retentissante et se consacrait uniquement à la littérature.

C'est un des maîtres du naturalisme qui disparaît et sa fin qui serait banale pour des mortels moins fameux revêt dans sa simplicité brutale un caractère qui ne peut manquer d'émouvoir.

Tous les Journaux de France et de l'Etranger ont publié cette semaine des articles nécrologiques, appréciant diversement Zola comme homme politique et comme écrivain. Tous sont unanimes à déplorer cette fin prématurée.

Chutes Ministérielles

On ne connaît pas encore officiellement la date de la rentrée des Chambres, et déjà l'on fait des pronostics à perte de vue sur la chute d'un ministère qui se porte, d'ailleurs, à merveille.

Chose assez curieuse : aucun ministère n'a été renverysé au mois d'Octobre, depuis la constitution de 1875. Le mois de décembre a été meurtrier pour huit cabinets : ceux de Faure, Rouchebouët, Waddingon, Ferry, Freycinet, Rouvier, Loubet et Charles Dupuy. Mais les mois de janvier et de février paraissent beaucoup plus dangereux pour l'existence des ministres. Neuf ministères ont été renversés pendant ces deux mois-là : ceux de Buffet, Dufaure, Gambetta, Duclerc, Fallières, Brisson, Floquet, Freycinet et Ribot.

Les mois d'été sont naturellement moins meurtriers. Un seul ministère a eté renversé en septembre, celui de M. de Freycine ; un seul mois d'août, dont le président était encore M. de Freycinet. Au mois de juillet, il n'y a eu qu'un remaniement ministériel, et le mois de juin a été marqué seulement par deux chutes, celles de M. Méline et de M. Charles Dupuy.

Et ce n'est pas encore cette année que le mois d'octobre semble devoir, au point de vue des grandes secousses parlementaires, perdre sa virginité.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

La Température. — Depuis le 23 septembre nous sommes en automne.

Les effets de la troisiéme saison de l'année n'ont pas tardé à se faire sentir.

La fraicheur, le froid presque, a été dimanche le précurseur d'une journée de pluie torrentielle accompagnée d'une chute de neige épaisse sur les hauteurs.

Un blanc manteau couvre encore tous les sommets des Alpes.

Cette précocité nous épouvante.

Après la pluie nécessaire, nous redemandons du soleil, car cette semaine justement, devaient se faire partout les vendanges.

Avec celles-ci, les feuilles rousses commençent à tomber, mettant une teinte cuivrée sur les chemins ; partout les feuilles légères, les feuilles séchées s'agrippent aux aspérités du sol.

Dans nos Alpes, l'automne est généralement la meilleure des saisons.

S'il ne fait pas trop chaud, il ne fait pas du moins trop froid.

Mais, comme l'homme n'est jamais content de ce qu'il a, nous regrettons pourtant l'été ou l'on s'épongeait à tour de bras, en pestant contre les 35 degrés au-dessus de zéro !

Bibliographie. — Porte à Porte, le charmant roman américain de Clara Louise Burnham qui parait traduit par Paul d'Hardens est un humoristique démenti à la légende qui fait de l'amérique la terre classique du flirt, car c'est l'histoire d'un mariage d'amour. C'est un joli tableau de la vie des jeunes filles dans le nouveau monde.

Librairie A Clergue, 6 et 8 place de l'horloge, Sisteron.

Le Téléphone dans les Basses-Alpes. — *Le Petit Marseillais* annonce qu'un groupe important de négociants de Manosque ont fait des démarches pour aboutir à la création d'un téléphone qui relierait Manosque à Marseille par Peyrolles. Une première réunion a eu lieu sous la présidence de M. Delarge, maire de Manosque, député, et il a décidé que l'on prendrait les informations nécessaires pour connaître les charges de cette création et pour en préparer la réussite.

Les négociants de Digne, Sisteron et Forcalquier devraient faire des démarches semblables, car, en groupant la dépense du réseau d'établissement et en la partageant, la charge serait bien moins lourde. L'exécution de ce projet rendrait de grands services à ces quatre villes, et on ne peut que s'unir aux négociants initiateurs de ce projet pour en souhaiter la réussite,

Nous avons été les premiers au *Sisteron Journal* à conseiller ces démarches à nos élus. Nous espérons que l'exemple de nos voisins les engageront a étudier de près cette question à la bonne solution de laquelle l'intérêt de tout le commerce local est attaché.

Adjudication de travaux communaux. — Le dimanche 5 octobre prochain à 2 h. du soir, aura lieu daus une des salles de la Mairie de Sisteron l'adjudication au rabais par soumission cachetée de la réfection de la canalisation des eaux potables de la Beaume.

Le devis et le cahier des charges sont déposés au secretariat de la mairie où les interessés peuvent le consulter.

Avis — Le maire de Sisteron fait connaître que l'adjudication des droits d'octroi pour les années 1903, 1904 et 1905 aura lieu le 23 décembre 1902 à trois heures du soir dans une des Salles de la Mairie.

Une affiche ultérieure donnera les conditions de l'adjudication.

Avis. — Madame NER, ayant achetè le *Grand Hôtel Vassail* et pris la direction de cette ancienne maison si avantageusement connue, cèderait son bazar des **Galeries Parisiennes**.

Pour traiter, s'adresser aux Galeries Parisiennes ou à l'hôtel Vassail.

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN.**

Cour d'Assises des Basses-Alpes. — *On nous télégraphie de Digne :*

La première séance de la Cour d'assises a eu lieu hier et a été consacrée tout entière a l'affaire Roche. Ce dernier était accusé d'avoir volontairemont, le 14 juillet, incendié une maison à Marcoux.

Roche, reconnu coupable d'incendie volontaire, a été condamné à sept ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour. Les antécédents de l'accusé sont déplorables : huit condamnations pour vol, escroqueries et abus de confiance.

ÉTAT-CIVIL
du 27 Septembre au 3 Octobre

NAISSANCES

NÉANT

MARIAGES

Entre : Roux Joseph, Adolphe, Louis, Roch, ferblantier à Sisteron et Mlle Vollaire Emilie, Clara, Sophie, s, p. de la Saulce.

DÉCÉS

Figuière Marie.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces.

BULLETIN FINANCIER

Au lendemain d'une liquidation qui avait été aussi facile que les précédentes bien que le prix des reports ait été légèrement augmenté, notre marché est mauvais ; la meilleure preuve en est dans ce fait que notre rente a perdu le pair. Sans doute, la cause en est à chercher dans la mauvaise tenue des places étrangéres motivée par la quasi panique de celle de New-York. Mais il faut avouer que les grosses incertitudes de notre situation financière et politique y sont pour quelqpe chose.

Perpétuel 99 81 ; 3 1/2 101.40.

La Société Générale maintient facilement ses cours, le bénéfice du mois d'out a été de 392,000 fr,, portant celui depuis le début de l'année à 3millions 1/2

Suez, après une légère amélioration a recu'é à 3827. Nos chemins redeviennent lourds. L'obligation 2 1/2 Ouest demeure très demandée, et fait un nouveau pas en avant pour atteindre 425.

Italien 102 70 ; Extériere 88·75.

Mines d'or très faibles. Sud-Afrika 126.

REPRÉSENTANTS On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à Théophile Berthon, fabricant, à Salon (B-d-R

Désespériez - vous de continuer votre travail?

Mr NERLOW

PARIS, le 16 Octobre 1901.
Messieurs. A la suite d'une fatigante soirée je pris froid et, ayant négligé pendant quelque temps de me soigner, je dus enfin m'aliter. J'étais oppressé et ne dormais pas de la nuit, une mauvaise toux m'étreignait la gorge, me donnait la fièvre, m'occasionnait de brusques et abondantes transpirations. J'étais sans forces, sans courage et désespérais de pouvoir jamais reprendre mes séances. L'Emulsion Scott, que j'employai alors, a cependant bien guéri ma bronchite et m'a rendu toutes les forces perdues ; c'est un agréable remède et un parfait reconstituant. Nerlow, artiste jongleur-équilibriste, 19, rue Melingue.
Messieurs Delouche et Cie, Paris.

Le Rhume qui provoque la fièvre, la transpiration et vous enlève vos forces est un rhume dangereux qui, si vous ne le guérissez pas, finira par un désastre. Peut-être avez vous désespéré de continuer votre travail à cause de « ce rhume persistant » que vous avez été incapable de guérir ; la lettre de M. Nerlow vous montre clairement combien il est facile de guérir votre rhume — vous assurant ainsi de n'avoir pas à quitter votre travail — en prenant l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de France. L'Emulsion Scott guérira ce rhume opiniâtre, vous rendra vos forces comme elle l'a déjà fait pour des milliers d'hommes, femmes et enfants. Chaque année ajoute de nombreux régiments à l'armée des gens que l'Emulsion Scott a rendus forts et bien portants.

L'Emulsion Scott seule guérit ; imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott, qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus) Elle est vendue dans toutes pharmacies toujours en flacons (enveloppés de papier couleur saumon), jamais en litres. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce journal en adressant 0 fr. 50 de timbres à Messieurs Delouche et Cie, 2, Place Vendôme, Paris.

Étude de Me Charles **Bontoux**
Avocat-Avoué
Sisteron (Basses-Alpes),

VENTE
par EXPROPRIATION

Il sera procédé le mercredi DOUZE NOVEMBRE mil neuf cent deux à Deux heures après-midi à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron du palais de justice, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune des Omergues arrondissement de Sisteron (Basses Alpes) et de Barret de Lioure arrondissement de Nyons (Drôme).

Désignation des Immeubles à Vendre situés aux Omergues

PREMIER LOT

PROPRIETE en nature de vague pap lée La Gondranne d'une contenance d'environ neuf ares quatre vingt centiares confrontant du levant Lambert du couchant Bonnefoy Constant numéro 191 de la section E.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

DEUXIEME LOT

PROPRIETE en nature de labour vague et bois taillis appelée la Combe d'une contenance d'environ seize hectares soixante dix huit ares, soixante trois centiares confrontant du levant Lambert, du couchant Roubaud numéros 196, 195, 197, 198, 199, 200, 207 de la section E.

Mise à prix : Deux cents francs,
ci . . . . . 200 fr.

TROISIEME LOT

PARCELLE appelée Dravoinnes d'une contenance d'environ vingt neuf ares trente centiares, confrontant du levant Lambert et Bonnefoy du couchant Bonnefoy Joseph numéro 214 de la section E.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

QUATRIEME LOT

LABOUR et vague appelé Blache Robert numéros 224, 221 de la section E confrontant du levant Bonnefoy Constant du couchant Bonnefoy Joseph.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

CINQUIEME LOT

LABOUR et vague appelé les Dravoinnes d'une contenance d'environ un hectare dix-sept ares dix centiares confrontant du levant Lambert, du couchant Bonnefoy Joseph numéros 203, 205 de la section E.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

SIXIEME LOT

LABOUR appelé le Cours d'une contenance d'environ quatre ares dix centiares, confrontant du couchant Lambert, du nord Bonnefoy Constant numéro 354 de la section E.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

SEPTIEME LOT

VAGUE et labour appelé la Cagonne d'une contenance d'environ quarante ares soixante dix centiares n° 355 et 356 de la section E, confrontant du levant Lambert du couchant Bonnefoy Constant.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

HUITIÈME LOT

LABOUR et vague appelé la Tronche murs numéros 362, 363, 364, 365 365 bis de la section E, d'une contenance d'environ six hectares quarante cinq ares quatre vingt centiares, confrontant du levant Bonnefoy Constant du couchant Bonnefoy Joseph.

Mise à prix : Quarante francs,
ci . . . . . 40 fr.

NEUVIEME LOT

PARCELLE appelée la Maurelle, d'une contenance d'environ trois hectares trente six ares, trente centiares numéros 363, 369 de la section E confrontaut du levant Lambert du couchant commune de Ferrassières.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

DIXIEME LOT

LABOUR et vague appelé La Routage d'une contenance d'environ quatre hectares soixante quinze centiares confrontant du levant Lambert, du

© VILLE DE SISTERON

couchant Bonnefoy Constant numéros 378, 379, 380, 381, 382, 383 de la section E.

Mise à prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 fr.

ONZIÈME LOT

PROPRIETE appelée les Grands Clots d'une contenance d'environ huit hectares, vingt ares, trente centiares, confrontant du levant Bonnefoy Joseph du couchant commune du Revest-du-Bion numéros 392, 393, 394, 395, 396 et 401 de la section E.

Mise à prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 fr

DOUZIEME LOT

VAGUE appelé les Adrech numéro 414 de la section E d'une contenance d'environ quatre ares vingt centiares confrontant du levant Lambert, du couchant Roubaud.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

TREIZIEME LOT

LABOUR et vague appelé les Basties d'une contenance d'environ soixante douze ares quatre vingt centiares numéros 423, 424, 425 de la section E confrontant du levant Lambert du couchant Bonnefoy Constant.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

QUATORZIEME LOT

MAISON au lieu dit terre de la Grange avec écurie grenier à fourrages terre labourable vague pré et jardin d'une contenance d'environ un hectare trois ares quatre vingt seize centiares numéros 442, 443, 444, 445, 445 bis, 446, 447, 448 de la section E confrontant du levant et couchant Bonnefoy Joseph.

Mise à prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 fr.

QUINZIEME LOT

VAGUE et labour appelé le Seil, d'une contenance d'environ quatre vingt dix neuf ares soixante dix centiares confrontant du levant et du couchant Lambert numéros 507 et 508 de la section E.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

SEIZIEME LOT

PRE appelé le Coulet d'une contenance d'environ cinq centiares n° 524 de la section E, confrontant du couchant Lambert du midi Bonnefoy.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

DIX-SEPTIEME LOT

LABOUR et vague appelé le Terme d'une contenanne d'environ soixante douze ares trente centiares numéros 593 et 594 de la section E confrontant du levant Bonnefoy Constant du couchant Lambert.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

DIX-HUITIEME LOT

LABOUR et vague appelé le Petit-Terme d'une contenance approximative de trois hectares quatre vingt neuf ares trente centiares, numéros 603, 604, 605 de la section E

Mise à prix : Trente francs,
ci . . . . . 30 fr.

DIX-NEUVIEME LOT

LABOUR et vague appelé le Clairon numéros 302, 303, 304 de la section E, confrontant du midi Pascal, du couchant Bonnefoy Joseph, d'une contenance d'environ quatre hectares cinq ares, dix centiares.

Mise à prix : Cinquante francs
ci . . . . . 50 fr.

VINGTIEME LOT

LABOUR et vague appelé la Lauzette d'une contenance d'environ six hectares, trente deux ares, soixante centiares numéros 312, 313, 314 de la section E confrontant du levant Bonnefoy Joseph, du midi Pascal.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci . . . . . 50 fr.

VINGT UNIEME LOT

LABOUR et vague appelé Tronche murs numéros 342, 347, 348 de la section E, d'une contenance d'environ un hectare cinquante sept ares, vingt centiares, confrontant du levant Bonnefoy du couchant Lambert.

Mise à prix : Dix francs,
ci . . . . . 10 fr.

VINGT-DEUXIEME LOT

LABOUR appelé le Cours d'une contenance d'environ trente ares, soixante dix centiares numéro 353 de la section E, confrontant du couchant Lambert du nord Bonnefoy Joseph.

Mise à prix : Cinq francs,
ci . . . . . 5 fr.

Immeuble situé sur le territoire de la commune de Barret de Lioure, arrondissement de Nyons (Drôme).

VINGT-TROISIEME LOT

BOIS taillis, lande et pature d'une contenance d'environ trois hectares quatre vingt douze ares vingt trois centiares, au quartier de Jambaud appelé le Trachion, confrontant du levant Désiré Julhen du midi et couchant M. de Reboulange et du nord commune des Omergues ; numéros 71 p, 72, 73, 74 de la section D.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci . . . . . 50 fr.

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête de Frédéric LONG facteur des postes demeurant et domicilié à Paris ayant pour avoué Me Charles Bontoux.

Contre Amédée PLAT propriétaire cultivateur demeurant et domicilié en la commune des Omergues pris en sa qualité de tuteur datif du mineur Raoul PLAT son petit-fils mineur héritier et représentant de Auguste PLAT son père en son vivant propriétaire aux Omergues. Suivant exploit de Plauche, huissier à Noyers en date du vingt quatre juillet mil neuf cent deux et de Vilhet, huissier à Séderon en date du onze août mil neuf cent deux enregistrés et transcrits le premier au bureau des hypothèques de Sisteron le quatre août mil neuf cent deux fo 44 n° 32 et 33 le second au bureau des hypothèques de Nyons le vingt août mil neuf cent deux fo 54 n° 8

Après la vente au détail tous les immeubles dont la désignation précède seront réunis en un seul bloc sur une mise à prix formée par le montant des adjudications partielles.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèque légale, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Bontoux avoué poursuivant.

Sisteron, le 1 Octobre 1902.

C BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le premier Octobre 1902 fo 12 c° 5. Reçu un franc 88 cent. décimes compris

GIMEL

ETUDE
de Me Gaston BEINET
Avocat-Avoué
Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

Sur Conversion de Saisie-Immobilière

Il sera procédé le Vendredi VINGT NEUF Octobre mil-neuf cent deux à deux heures du soir à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron par devant Monsieur Girard juge de siège à ce commis à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Sourribes, canton de Volonne arrondissement de Sisteron Basses-Alpes.

PREMIER LOT

BATIMENT comprenant au rez-de-chaussée moulin à farine, à huile et égrugeoir, aux 1er et 2me étages appartement servant à l'habitation, composé de chambres et cuisine, écurie et grenier à foin au couchant ; ledit moulin avec tous ses accessoires et une parcelle y attenant sur laquelle se trouvent construits le lavoir et le séchoir à blé. Le tout compris sous les numéros 25 et 26 du plan, section D Confrontant du nord le vallon, du midi la rue, du levant le saisi, du couchant Drivois.

Mise à prix : Quinze cents francs,
ci . . . . . 1500 fr.

DEUXIEME LOT

BOIS et vague au lieu dit le Village quartier de la Plate, compris sous les numéros 128 p et 129 p de la section A, du plan, d'une contenance cadastrale de 1 hectare 84 ares 34 centiares confrontant du nord chemin, du levant Latil, du couchant Féraud Marius Cette parcelle est indivise avec M. Féraud Marius, la partie appartenant au saisi doit être prise du coté du levant.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 fr.

TROISIEME LOT

TERRE labourable au quartier de Haut-Clos, comprise sous le numéro 301 p. du plan, d'une contenance de 35 ares 87 centiares environ, comptant du levant ravin, du couchant et du midi chemin de Salignac.

Mise à prix : Quatre cents francs
ci . . . . . 400 fr.

QUATRIEME LOT

OLIVETTE sise au quartier du Haut-clos, comprise sous le numéro 317 du plan, d'une contenance cadastrale de 6 ares confrontant du levant et du couchant Honorius Feraud, du nord chemin de Salignac, du midi canal d'arrosage.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 fr.

CINQUIÈME LOT

PARTIE de Bâtiment, comprenant un rez de-chausse, aire publiques attenante, sis au quartier du Village et Haut-Clos, compris sous le numéro 319 p, du plan d'une contenance cadrstrale d'environ 4 ares 24 centiares, tenant du nord Giraud Joseph, du levant et du midi Féraud Honorius, et au dessus Féraud Adrien.

Mise à prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 fr.

SIXIÈME LOT

TERRE labourable au quartier de la Condamine, compris sous le numéro 509 du plan, d'une contenance de 3 ares 76 centiares, confrontant du levant Giraud, du midi chemin, du couchant Nevière, du nord Brun Paulin.

Mise à prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 fr.

SEPTIÈME LOT

VAGUE au quartier de la Bouchère, compris sous le numéro 715 du plan d'une contenance de 5 ares 54 centiares, confrant du levant le torrent, du couchant hoirs Giraud, du nord le chemin, du midi canal.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

HUITIÈME LOT

PRE au quartier du Clos, compris sous le numéro 320 p, d'une contenance de 16 ares, confrontant du levant Honorius Féraud, du couchant Féraud Adrien, du midi canal.

Mise à prix : Deux cents francs,
ci . . . . . 200 fr.

Ces immeubles ont été saisis suivant procès-verbal de BERTRAND, huissier à Sisteron, en date du Vingt-un août mil neuf cent deux, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le vingt-un août mil neuf cent deux volume 44 n° 34.

A la requête de Madame Marie, Paule, Eugénie Sauveur MAUREL, épouse judiciairement séparée de biens de Monsieur Henri BARTHELEMY, minotier, de son mari assistée et autorisée, tous deux demeurant et domiciliés à Volonne, de dudit Henri BARTHELEMY pour assister et autoriser son épouse, ayant pour avoué Me Gaston BEINET,

CONTRE

Monsieur Félicien BARTHELEMY meunier, demeurant et domicilié à Sourribes, ayant pour avoué Me Félix THÉLENE. Suivant jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Sisteron, le douze septembre mil neuf cent deux la poursuite de saisie-immobilière a été convertie en vente au enchères, conformément à l'article 743 du c. p. c. La vente aura lieu sur le cahier des charges déposé au greffe du tribunal Après la vente au détail, aura lieu la vente en bloc sur la mise à prix formée par la réunion du montant des adjudications partielles.

Sisteron, le 3 Octobre 1902.

L'avoué chargé de la vente,

Gaston BEINET.

Dûment Enregistré.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

ANÉMIE GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Renseignements chez les Sœurs de la Charité, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTES
Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & Cie, PARIS
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco

La Grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. (4 Usines)
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.
AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS
SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE
PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.
FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Echantillons gratis.

Sté Mutuelle d'Épargne en participation
Combinaisons nouvelles pour se constituer en 9 ou 14 ans un capital double, triple, pouvant être quintuplé et même décuplé par des Lots
Société Générale d'Épargne
Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction, 2, Cité Trévise, Paris. — Représentants sérieux honorables et actifs demandés partout, en France, à l'Étranger et dans les colonies.

Le Gérant Aug. TURIN.

Sisteron. — Imprimerie Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

RENTRÉE DES CLASSES

TROUSSEAUX COMPLETS DE PENSION

Pour Jeunes Filles, Fillettes & Garçons

UN CHOIX CONSIDÉRABLE

de CHEMISES de jour et de nuit, CAMISOLES, PANTALONS blancs et couleurs, TABLIERS et SARREAUX, couleurs et noirs, SERVIETTES de toilette nid d'abeille et éponges, MOUCHOIRS, CORSETS etc.

UN GRAND ASSORTIMENT NOUVEAU

de COLLETS, JAQUETTES, VESTES, PELISSES & PLAIDS, **sont mis en vente depuis le Lundi 22 Septembre.**

A TITRE DE RECLAME

1 Lot de SERVIETTES nid d'abeille dimension 90 + 46

Valeur 4 50 seront sacrifiées à 3 25

1 Lot MOUCHOIRS frou-frou, avec encadrement de toutes nuances

Valeur 3 fr. sacrifiés à 2. 45

LES CONFECTIONS & NOUVEAUTÉS D'HIVER SONT ARRIVÉES

Une visite au Magasin de la Belle Jardinière s'impose aux clientes soucieuses, de leur elégance et intérêts.

6, RUE DROITE — SISTERON

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS	valeur 50 fr.	aujourd'hui	sur mesures	à	39 fr.
—	— 65 fr.	—	—	à	48 fr.
—	— 75 fr.	—	—	à	58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

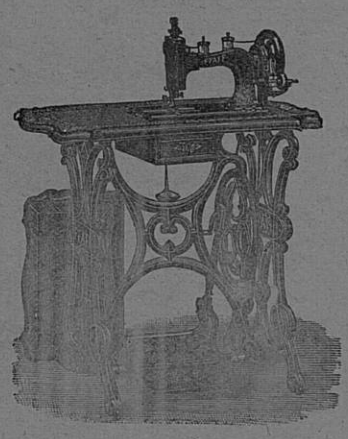

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi franco

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris.

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**

DAVIS

Catal. fco. Adresser Commandes **101, Rue QUINCAMPOIX, 101, PARIS.** Mon L. ANDRÉ & Cie

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

Le RENTIER public : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cie. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Dates des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cie du Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* **GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris**

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDES te ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON